



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Collecte des ordures ménagères et déchetteries

Le syndicat Tri-Or est chargé de la collecte et le traitement des ordures ménagères. Vous trouverez ici les jours de ramassage pour la commune d'Asnières-sur-Oise et les horaires des déchetteries.



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

Tri-Or offre la possibilité aux résidents des 28 communes qui le composent de venir chercher gratuitement du compost sur son site de Champagne-sur-Oise du 5 octobre au 30 novembre, uniquement les mercredis de 14 h à 17 h (voir les modalités ci-contre).

Les déchets spécifiques tels que produits d'entretien des véhicules, de piscine, jardinage, bricolage, décoration, etc. doivent être apportés en déchetterie car ils sont dangereux pour notre environnement et notre santé. Il est donc important de ne pas les jeter dans la poubelle (ordures ménagères, tri sélectif) ou dans les canalisations (WC, évier). Ils doivent bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés.

Points de collecte des textiles

Une borne Le Relais se trouve Grande-Rue en direction de Noisy-sur-Oise.

Points d'apport volontaire

Deux points d'apport volontaire pour les verres et les papiers et cartons se trouvent devant la gendarmerie et Grande-Rue en direction de Noisy-sur-Oise.



Flash Info

FLASH D'INFORMATION DU SYNDICAT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES TRI-OR - AVRIL 2023

Bonne nouvelle :
le tri devient
+ facile !



**Votre bac de tri est trop petit
ou cassé ?**

Contactez le Syndicat au 01 34 70 05 60
ou à l'adresse bac@tri-or.fr.

Tous les emballages, les papiers et les cartons se trient !

VIDES, PAS EN SAC ET SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES



NOUVEAU ! Depuis le 1^{er} janvier 2023



CITEO



**Votre couvercle est bleu ?
Il sera remplacé par un
couvercle jaune ou recouvert
par une nouvelle étiquette
cette année.**



**C'est le printemps !
Gros plan sur les déchets verts**



LES TONDES, FEUILLES, FLEURS, BRINDILLES



LES BRANCHES, BRANCHAGES, TAILLES DE HAIES...



À jeter dans les ordures ménagères



Branches en diamètre inférieur à 1 cm
Vous pouvez présenter jusqu'à 3 sacs en plus de votre bac d'ordures ménagères.

À apporter en déchetterie

Sur présentation de votre badge ou d'une pièce d'identité accompagnée d'un justificatif de domicile, à Champagnelle-sur-Orne ou à Vionnes.

À faire collecter en fagots par le service des encombrants

Vous pouvez rendre-vous avec le service de collecte des encombrants à domicile en appelant le

N° Vert 0800 089 095

**Vos déchets verts sont une mine d'or pour votre jardin !
Rien ne se perd, tout se transforme...**

Le compostage
Vos déchets végétaux font partie des déchets biodégradables de votre foyer. Ils équilibrent les apports entre matières humides et résiduelles sèches qui permettent d'obtenir du compost. Vous bénéficiez ainsi d'un engrais gratuit et naturel tout en réduisant votre production de déchets.

Contrairement aux idées reçues, le compostage n'est pas compliqué et ne cause pas d'odeurs désagréables ou la venue de nuisibles dans votre jardin.

Le Syndicat TRI-OR propose des composteurs au prix de 29,22€.

Le paillage
Évaluez vos tontes et vos feuilles mortes en couche fine sur la pelouse afin de les faire sécher, par beaux temps.
Une fois séchées, vous obtiendrez du foin que vous pourrez répandre dans les massifs de fleurs, le potager, ou pied des haies... Cela protège les sols des variations de températures et diminue leur besoin en eau. Moins d'arrosage en perspective !

Le mulching
Vous pouvez protéger le mulching de votre tondeuse le samedi.
Cette dernière coupe l'herbe au fur et à mesure et la dispose au passage sur la pelouse. Résultat : pas de ramassage et un engrais naturel et gratuit !

Que faire des branches ?
Un petit espace de bois excréta les insectes et favorisent la biodiversité dans votre jardin. Les grosses branches d'arbres peuvent aussi alimenter votre barbecue.

Les tiges longues et étroites laissent de parfaits fagots pour vos plantes ou votre potager. Enfin, en broyant vous apporterez de la matière pour le paillage.

Un doute, une question ? info@tri-or.fr - www.tri-or.fr - 01 34 70 05 60





COLLECTE DES ENCOMBRANTS



NOUVEAU!
À PARTIR DU 08/09



Les appareils électriques
et électroniques
sont désormais collectés
à domicile sur rendez-vous



- Gros électroménager
- Petit électroménager
- Jouets électriques
- Téléphonie, câbles
- Outillage de jardin et de bricolage

Les tuyauteries doivent impérativement être purgées avant le rendez-vous (lave-linge et chauffe-eau vidangés), les réfrigérateurs et les congélateurs vidés et dégivrés.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Je remplis le formulaire sur <https://trior.collecte-encombrants.fr>

ou je téléphone **N° Vert 0800 089 095**

Horaires du standard : lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h

Je précise la nature et le volume de tous mes encombrants.

Je peux présenter **3 m³ au maximum**, ce qui équivaut à la capacité d'un petit utilitaire type fourgonnette. (75 kg maximum par objet et 2m x 1,50 m maximum)

Je conviens d'un rendez-vous dans les 15 jours avec le service de collecte, **du lundi au samedi entre 7h et 19h**.

On m'indique le créneau du passage.

Le jour convenu, le service de collecte m'appelle ou m'envoie un SMS.

Je sors alors mes encombrants sur le trottoir devant mon habitation ou au point de regroupement convenu **et je suis présent.e au moment de la collecte.**



NOS DÉCHETTERIES PASSENT AUX HORAIRES D'HIVER !

À partir du
1^{er} octobre

9h-12h / 14h-17h

Samedi 9h-17h

Dimanche 9h-12h30



Champagne sur Oise

**Fermée le jeudi et
les jours fériés**



Viarmes

**Fermée le mardi et
les jours fériés**

Infos pratiques

Un point sur les collectes :

- Le ramassage des ordures ménagères : jeudi
- Le ramassage des bacs de tri au couvercle bleu/jaune : mercredi
- Le ramassage des bacs verts des verres alimentaires : 4^e mercredi du mois
- Le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous en appelant gratuitement le 0 800 089 095 ou en remplissant le formulaire disponible [ici](#)

Contact

ZA du Paradis

Rue Pasteur prolongée

95660 Champagne-sur-Oise

Mail : info@tri-or.fr

Tél. : 01 34 70 05 60

Documents

[Calendrier Tri-Or 2023](#)

[Calendrier Tri-Or 2024](#)

[Flash Info Tri-Or avril 2023](#)

[Rapport d'activité Tri-Or 2022](#)

[Info Tri octobre 2023](#)

Liens utiles

[Site web de Tri-Or](#)

[Arrêté municipal relatif à l'environnement et au cadre de vie](#)